

Vice-rectorat de la Polynésie française
Département des Examens, des cert. pro.
et des concours (DEC)

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 fixant les droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2012-762 du 9 mai 2012 portant dispositions statutaires communes aux corps d'infirmiers de catégorie A des administrations de l'Etat ;
Vu le décret en date du 3 juillet 2024 portant renouvellement du vice-recteur de la Polynésie française M. Thierry TERRET ;

Vu l'arrêté du 23 octobre 2012 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours de recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2012 fixant les conditions d'organisation du concours ainsi que la composition et le fonctionnement du jury pour le recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 2025 autorisant, au titre de l'année 2025, l'ouverture de concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2025 fixant au titre de l'année 2025 le nombre et la répartition des postes offerts aux concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Le vice-recteur de la Polynésie française

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur est constitué comme suit pour la session 2025 :

Président

M. PASCAL BENOIT
Attaché principal d'administration

Vice Rectorat de Polynésie Française PAPEETE
FONCTION ADMINISTRATIVE

MEMBRE DU JURY

Mme VAIMOE DAISY ATAE-VAAIE
Infirmière conseillère technique

DGEE PIRAE

M. HEIVA DEGAGE
Attaché principal d'administration

DGEE PIRAE
FONCTION ADMINISTRATIVE

M. Pierre BOUCHER
Médecin

Centre de santé scolaire de la
Direction de la santé de Polynésie Française

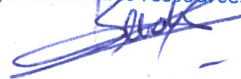
Mme ODILE, GENEVIEVE DUPIN DE BEYSSAT
Infirmière cadre de santé

Centre de santé scolaire de la
Direction de la santé de Polynésie Française

Article 2 : Le secrétaire général du vice-rectorat de la Polynésie française est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Papeete, le 01 avril 2025

Pour le vice-recteur et par délégation,
le directeur des ressources humaines


Pascal BENOIT

